

CODE	INTITULE	SYMBOLE
A2	Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation	
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques : -- classés ou inscrits	
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	voir arrêté n° 2014-321-0001 du 17/11/2014
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
PM1	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles -- retrait gonflement des argiles	ensemble de la commune (sauf voir encadré)
PM1	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles -- inondation	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune

